



AVIS D'EXAMEN

Enquête méthodologique de conjoncture auprès des ménages mensuelle (CAMME) par internet

Service producteur : Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) - Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS) - Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie

Opportunité : avis favorable émis le 3 mai 2012 par la commission Démographie et questions sociales Réunion du Comité du Label de la statistique publique du 8 octobre 2014 (commission Ménages)

Au cours de sa réunion du 22 novembre 2012, la commission « Ménages » a attribué le label d'intérêt général et de qualité statistique, assorti de la proposition de l'obligation de réponse, à l'enquête de Conjoncture Auprès des Ménages Mensuelle (CAMME) pour les enquêtes 2013 à 2017. Lors de cette séance, la commission a émis des recommandations concernant le défaut de couverture de cette enquête qui reste important (environ 40 %) et le Comité avait encouragé le service à poursuivre des opérations méthodologiques permettant d'évaluer le biais pouvant en résulter, en vue, éventuellement, de modifier ultérieurement le protocole de collecte de l'enquête.

Pour mémoire, l'enquête de conjoncture auprès des ménages est réalisée chaque mois par les États membres de l'Union européenne afin de suivre l'opinion que portent les ménages sur leur environnement économique et sur leur propre situation personnelle. L'enquête « consumer survey », baptisée CAMME en France, et ayant fait l'objet d'une importante refonte en 2003, a pour objectif de recueillir, mois par mois, des informations sur le comportement des consommateurs, ainsi que sur leurs anticipations en matière de consommation et d'épargne.

L'enquête méthodologique par internet devra permettre d'évaluer dans la mesure du possible l'impact du défaut de couverture de l'enquête CAMME et l'impact de collecte (internet/téléphone) sur les résultats. Elle devra également permettre d'étudier si la mise en place d'une collecte bimodale permettrait de remédier au moins, en partie, au défaut de couverture de CAMME et si une collecte mensuelle par internet serait réalisable en pratique dans des calendriers contraints.

Le questionnaire de l'enquête méthodologique internet, pour permettre d'évaluer le biais lié au mode de collecte indépendamment du biais du défaut de couverture, sera identique à l'enquête par téléphone, moyennant quelques aménagements dans le module de gestion du fait de la différence de mode de collecte.

Le questionnaire est organisé de la façon suivante :

- une partie introductive, le « module de gestion », qui permet de déterminer le répondant, le module « sociodémographique », qui décrit succinctement le ménage et les caractéristiques du répondant (et de son conjoint éventuel) lors de la première interrogation ;
- le module « conjoncture », composé des questions harmonisées au niveau européen. Au cœur du dispositif, il compte une partie « opinion sur la conjoncture générale en France », sur les 12 mois passés et sur les 12 mois à venir (situation économique générale, chômage, inflation, opportunité d'acheter, d'épargner ...) et une partie « opinion sur la situation économique du ménage » également passée et à venir (niveau de vie, opportunité d'épargner, intentions d'achat d'un logement, d'une voiture...).

.../...

L'enquête mensuelle courante par téléphone dispose également, le cas échéant et sur un mois donné, de 20 questions complémentaires (plateforme), sur des sujets très variables (questions d'actualité ou liées à la conjoncture). L'enquête méthodologique par internet ne comportera cependant pas de plate-forme. Par ailleurs, le service souhaite profiter de la réflexion sur le questionnaire internet pour toiler le questionnaire téléphonique CAMME sur les questions diplômées qui peuvent être améliorées et tester des modifications sur la partie du questionnaire relatif à la profession et l'impact que cela pourrait générer sur l'indicateur.

La période de collecte se déroulera de mai à septembre 2015. Chaque mois, entre mai et juillet, un échantillon entrant de 35 000 logements sera contacté par courrier pour répondre à l'enquête par internet. La période de collecte sera strictement la même que l'enquête par téléphone, soit les trois premières semaines de chaque mois. Les ménages seront interrogés ensuite trois mois de suite. La durée d'enquête est en moyenne de 13 minutes lors de la première interrogation, qui inclut le module « sociodémographique », et 8 minutes lors des deux interrogations suivantes.

La diffusion des données de l'enquête expérimentale aux chercheurs (via le réseau Quetelet) est envisagée sous réserve des conclusions en cours par la DMCSI et la DSDS.

Le comité souhaite que la diffusion des données de cette enquête expérimentale se fasse en parallèle à celle de l'enquête principale, mais avec une mention précise des précautions à prendre quant à l'exploitation des données de l'enquête expérimentale. Un protocole de diffusion devra être défini conjointement par la DMCSI et la DSDS et validé par le Comité de direction de l'Insee.

« L'obligation de réponse est demandée de façon à permettre d'évaluer l'impact du défaut de couverture sur les résultats de l'enquête CAMME et de tester parallèlement la procédure de collecte par internet ».

Le Comité appuie la réalisation de cette enquête méthodologique expérimentale. En outre, le Comité sera également intéressé par l'analyse des résultats produits.

Cette opération méthodologique ne donne pas lieu à l'attribution d'un label mais seulement à un avis d'examen, du fait de son caractère expérimental.

Le Comité propose d'attribuer le caractère obligatoire à l'enquête, afin qu'elle se déroule dans des conditions identiques à celles de l'enquête principale.

Le Comité du label émet les recommandations suivantes :

Le Comité souhaitera avoir une note sur l'échantillonnage de cette enquête expérimentale une fois que les décisions auront été prises, notamment sur la représentation des classes d'âge.

Le Comité attire l'attention du service sur la portée du test pour la mesure du défaut de couverture : celle-ci sera limitée au champ particulier de ceux qui répondent par internet. Cette restriction peut influencer, tant sur l'interprétation des résultats que sur la difficulté d'extrapoler ces derniers.

Le Comité suggère de tester l'incidence de l'ajout de la variable « revenu » comme variable de calage.

Lettre-avis :

Outre les remarques indiquées dans le rapport du prélabel, le Comité rappelle qu'il ne faut pas mentionner le terme « expérimental » dans l'intitulé de l'enquête ni dans le corps de la lettre, seul le cartouche faisant référence à cet aspect ; en revanche, il faut indiquer la source des données d'échantillonnage.

Le Comité encourage le service à mettre en œuvre des lettres-avis électroniques pour la ré-interrogation.

Le Comité demande au service de veiller à ce que l'ensemble des informations sur cette enquête soient fournies aux DEM et décrites de manière ad hoc sur le site insee.fr.

Le Comité encourage le service à adapter la grille de diplôme en cohérence avec les autres enquêtes auprès des ménages et à mettre en œuvre les tests de nouvelle codification de la CS.

Questionnaire :

Module « Gestion » :

Reformuler la phrase : « *Êtes-vous le destinataire du courrier présentant l'enquête ou êtes-vous son conjoint ?* »

Module « Conclusion » :

Compléter la phrase : « *A cet effet, pourriez-vous nous communiquer votre adresse-mail dans le cadre de cette enquête ?* »

Par ailleurs, il faut mentionner que les adresses-mail ne seront collectées que pour les besoins de cette enquête et ne seront pas conservées.

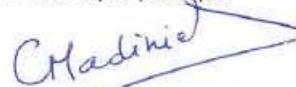
Diffusion des données aux chercheurs :

Le Comité indique son souhait que la diffusion des données de cette enquête expérimentale puisse se faire en parallèle à celle de l'enquête principale. Cependant, il prend note du fait que le protocole de diffusion sera défini conjointement par la DMCSI et la DSDS et validé par le Comité de direction de l'Insee. En particulier, des mentions précises des précautions à prendre quant à l'exploitation des données de l'enquête expérimentale devront être indiquées.

Le Comité du label de la statistique publique émet un avis d'examen favorable à l'enquête méthodologique de conjoncture auprès des ménages mensuelle (CAMME) par internet, 2015, assorti de la proposition d'octroi du caractère obligatoire et d'attribution d'un n° de visa (en vue de son inscription au Journal Officiel).

Cet avis d'examen est valide pour l'année 2015

La Présidente du Comité du label
de la statistique publique



Chantal MADINIER